



## COMMUNIQUE DE L'UD FO 75 COM.COM.COM.

S'il y a un point que nous partageons avec le Président de la République, c'est bien le constat que le pouvoir d'achat et les salaires sont les préoccupations constantes des salariés, des retraités et des chômeurs.

L'opération de communication télévisée montée hier soir ne répond aucunement aux revendications portées par les salariés, les retraités et les chômeurs lors des manifestations qui se déroulent depuis plusieurs semaines et qui touchent tous les secteurs.

- ✍ **Aucune annonce concrète concernant une augmentation immédiate du SMIC,**  
**Aucune annonce concrète concernant de vraies négociations dans la Fonction publique.**
- ✍ **Aucune annonce concrète concernant la mise en place effective du chèque transport,**
- ✍ **Aucune annonce concrète concernant le «panier de la ménagère» sauf celles de même nature de rencontre du Président avec les grandes enseignes il y a 6 mois en arrière et qui jusqu'à présent n'ont rien apportés aux ménages.**

La Confédération CGT FO a donc bien raison de dire «travailler plus ou attendre que les prix baissent».

Les déclarations qui conduisent à parler de la «monétarisation» des jours de RTT ou du compte épargne temps sont également inacceptables. On veut payer quelque chose qui appartient aux travailleurs, dans le même temps où quantité de salariés n'ont rien à «monétariser» : salariés à temps partiel imposé, contrats précaires, salariés et cadres au forfait. Si certaines mesures annoncées vont dans le bon sens, en ce qui concerne le logement, elles sont cependant largement insuffisantes et ne reprennent jamais en compte au-delà des loyers, les charges de plus en plus difficiles à supporter.

Le «coup de brosse à reluire» en direction des syndicats, conduit le Président à vouloir nous faire «avaler», lors de sa «grand messe» de la mi-décembre, les contre-réformes déjà annoncées, de démolition de la Sécurité sociale et de casse du Code du travail, avec un contrat unique ou le travail le dimanche, dans le même temps où accords majoritaires, représentativité syndicale et financement des organisations syndicales conduiraient à la fin de la loi de 1884, relative à la constitution des organisations syndicales.

Cette «grand messe» annoncée de la mi-décembre aurait pour but d'intégrer le syndicalisme dans la co-gestion et la colégislation, dans le domaine :

- **du code du travail,**
- **du financement de la Sécurité sociale**

**Cela en ne respectant pas le vote des Français, notamment celui du 29 mai 2005 qui condamnait d'une façon claire un texte entérinant directives européennes et destruction de la politique sociale.**

- **Il faut restituer à la Sécurité sociale les 200 milliards d'exonération de charges des entreprises,**
- **Il faut que les bénéfices considérables enregistrés par les entreprises permettent évolution des salaires, des retraites et de l'emploi.**

Ce n'est pas le constat que nous faisons en écoutant le Président de la République.  
C'est par contre celui d'un MEDEF, ravi, qui déclare qu'il se sent soutenu.

**Nous affirmons au contraire de ce qui vient d'être développé par le président de la République que les syndicats, pour être indépendants, doivent continuer à gérer leurs organisations sans tutelle aucune, ni des gouvernements ni du patronat.**

**Décidemment OUI, la CGT FO a raison «de constater que la rupture ne se situe pas sur le plan de la politique économique qui demeure une politique d'austérité.**

Paris, le 29 novembre 2007